

Les archives de Force Ouvrière et le centre de documentation Gabriel Ventéjol CGT-FO

Pascale Rubin

Citer ce document / Cite this document :

Rubin Pascale. Les archives de Force Ouvrière et le centre de documentation Gabriel Ventéjol CGT-FO. In: La Gazette des archives, n°221, 2011. Les archives des syndicats et des mouvements sociaux. pp. 39-43;

doi : 10.3406/gazar.2011.4771

http://www.persee.fr/doc/gazar_0016-5522_2011_num_221_1_4771

Document généré le 19/04/2017

Les archives de Force Ouvrière et le centre de documentation Gabriel Ventéjol CGT-FO

Pascale RUBIN

Depuis sa création en 1947, la confédération Force Ouvrière (FO) a conservé l'ensemble de ses archives dans ses locaux.

Jusqu'en 1996, chaque secteur confédéral, sous la responsabilité du secrétaire confédéral, constituait et entreposait ses archives dans le local d'archives de son secteur selon son propre plan de classement... Sans politique commune d'archivage.

C'est en 1996, au moment du déménagement de la confédération du 198 au 141 avenue du Maine (Paris 14^e), qu'un centre de documentation en charge des archives fût créé pour répondre à la nécessité de centraliser les archives.

Avant le déménagement, il a été demandé à des étudiantes de l'École nationale des chartes de répertorier toutes les archives disponibles dans les différents secteurs. Il s'agissait de permettre au service de documentation de connaître les fonds disponibles à la confédération et de reconstituer des collections FO de périodiques, de bulletins, de congrès, de circulaires...

Pour les archives définitives des secteurs confédéraux, le service documentation a élaboré une procédure d'archivage : constitution et mise en boîte des archives par les secteurs eux-mêmes au cours de leurs mandats (indication sur la boîte du contenu et des dates extrêmes, bordereau de versement), transfert et traitement des archives au centre de documentation (enregistrement informatique du contenu des boîtes sur une base Access et indexation des boîtes suivant des mots-clés), puis dépôt au fonds commun d'archives de la confédération à Châtillon.

Vous sont présentées ici les ressources directement consultables au siège de la confédération ainsi que des fonds d'Unions départementales aux sorts diversifiés et le rôle que peut jouer notre centre de documentation.

Archives et documentation confédérales

Pour orienter les chercheurs dans les archives et l'histoire de FO, un fonds documentaire a été constitué. En premier lieu, on y trouve une collection complète des rapports et comptes-rendus de congrès CGT et CGT-FO depuis 1909 ainsi que les circulaires confédérales et communiqués de presse depuis 1948. S'y trouvent également les périodiques du syndicat, *Résistance ouvrière* (1946), *Force Ouvrière hebdo*¹ depuis 1947, *FO magazine*, *FO mensuel* (1968-1983). Enfin sont regroupées les différentes productions des secteurs (brochures, bulletins, cahiers...) et le matériel de propagande (affiches, tracts, autocollants...).

Le fonds d'archives du secrétariat général est l'autre source structurelle et structurante. Versé par Marc Blondel en 2009, il représente environ soixante-dix boîtes d'archives : classé chronologiquement avec l'aide d'un militant expérimenté, il a été enregistré sur base Access. Si les dates extrêmes du fonds vont de 1947 à 1995, la majorité des archives concerne le mandat de Marc Blondel² : il s'agit surtout de correspondances entre la confédération et les Unions départementales et les fédérations, de quelques documents sur la création de FO et de photographies

Des fonds d'archives de responsables nationaux

Les archives de la confédération sont fortement complétées par des fonds d'archives de militants, notamment des présidents et secrétaires généraux.

C'est notamment le cas du fonds Léon Jouhaux, président de la CGT-FO de 1948 à 1954. Versé par M^{me} Jouhaux (après un tri qu'elle a elle-même effectué) en mai 1998 avant son départ en maison de retraite, il a été enregistré sur base Access. Représentant trente-huit boîtes d'archives allant de 1906 à 1954, ce fonds contient notamment les réponses des fédérations et syndicats à l'enquête de la CGT sur la journée des huit heures (1905-1906), un dossier sur l'internement de Jouhaux pendant la guerre de 1939-1945, un dossier sur l'International (FSM – CISL – OIT), un dossier sur la remise du Prix Nobel de la Paix (1951) et des photographies (1893-1956). Trois cents ouvrages et diverses médailles complètent le fonds.

¹ Ill. 1 p. V.

² Ill. 2 p. V.



Illustration 3. Léon Jouhaux (au centre) lors du 1^{er} mai 1946, fonds Léon Jouhaux

C'est aussi le cas du fonds Robert Bothereau, secrétaire général de la CGT-FO de 1954 à 1963. Versé par Marc Blondel en 2003, il représente deux boîtes d'archives pour la période de 1923 à 1974 et renseigne aussi bien sur le parcours syndical de Robert Bothereau (ex : cartes syndicales) (1923-1974) que sur la scission de 1947 ou sur l'implantation de FO au Tchad (1953 -1956).

Ces différentes ressources permettent, pour toute recherche, mais aussi classement d'archives, d'avoir des repères et séries nationales relatives à l'histoire du syndicat. Le centre de documentation peut également renseigner, orienter, voire aider au dépôt/don des fonds des Unions départementales.

Les fonds d'archives des Unions départementales

Les trois configurations suivantes montrent la diversité des situations et la nécessité d'une centralisation de l'information à laquelle le centre de documentation peut contribuer.

Le fonds de l'Union départementale d'Alger a été directement versé au centre Gabriel Ventéjol, en septembre 1997, par Roger Marçot (secrétaire général de

l'Union départementale de 1956 à 1962). Conservé en partie dans des barils de lessive, ce fonds représente dix boîtes d'archives, a été classé et analysé par un chercheur, Gwenegan Bui¹. Il contient les rapports et résolutions des congrès de l'Union départementale (1949-1959), le bilan des timbres fédéraux et les budgets (1948-1958), les procès-verbaux des bureaux et commissions exécutives de l'Union départementale (1948-1961), la correspondance avec la confédération, les Union départementales, les syndicats à Alger (1948-1961), mais aussi des documents « EGA » (Fédération nationale des industries de l'énergie électrique et du gaz).

Le fonds de l'Union départementale de l'Ain a été confié le 17 juin 2008 aux Archives départementales de l'Ain. Allant de 1936 à 2007, sur près d'1,2 mètre linéaire, ce fonds comprend, en plus de périodiques nationaux, des comptes-rendus de congrès (1976-1981) et de commissions administratives (1963-1969) de l'Union départementale, des documents relatifs à l'Union locale de Bourg-en-Bresse (coupures de presse, comptes-rendus, etc.), un fichier d'adhérents de la métallurgie (1936-1947), des tracts, actions, magazines, des photographies (1980-1990), etc.

Quant au fonds de l'Union départementale CGT-FO de Loire-Atlantique, il a été déposé au Centre de documentation du mouvement ouvrier et du travail (CDMOT) de Nantes, devenu Centre d'histoire du travail (www.cht-nantes.org). Dès 1982, un important dépôt d'archives a été effectué (trois cents boîtes), complété en 1986 (quarante-trois cartons).

Créée en 1948, l'Union départementale CGT-FO n'a pratiquement d'archives qu'à partir de cette date. Néanmoins quelques syndicats FO, majoritaires au moment de la scission, ont pu conserver leurs archives antérieures : syndicat des ouvriers boulangers de Nantes (1892/1942), les syndicats des cuirs et peaux (1919/1943), le syndicat des PTT (congrès de 1938), l'Imprimerie Ouvrière de Nantes (1936). Les archives antérieures à 1948 contiennent également sept conventions collectives signées dans la région nantaise (1936/1938).

Depuis 1948, les archives ont été distinguées en fonction de leur origine, c'est-à-dire des structures productrices. Le syndicalisme français étant structuré de deux manières, horizontale (section syndicale d'entreprise, syndicat, Union locale, Union départementale, confédération) et verticale (section syndicale d'entreprise, syndicat, fédération, confédération), l'équipe du CHT a choisi de classer chaque section syndicale de manière verticale au sein de la fédération à laquelle elle est rattachée.

¹ Titre de sa thèse sous la direction de Michel Dreyfus – septembre 1999 : « L'Union départementale Force Ouvrière d'Alger – mai 1948 – décembre 1958 – une UD dans la tourmente ».

Ce qui donne un plan de classement en quatre parties :

- Les archives en provenance de la confédération : congrès (1948 à 1966), comités confédéraux nationaux (1958 à 1970, sauf 1963), presse confédérale (1951 à 1977), informations confédérales (1951 à 1974), informations de minorités confédérales (1948 à 1968).

- Les archives propres de l'Union départementale de Loire-Atlantique : congrès (1948 à 1968), commissions administratives (1948 à 1968), bureaux (1948 à 1962), communiqués de presse (1970 à 1974), circulaires aux secrétaires de syndicats (1948 à 1968), presse, correspondances, tracts.

- Les archives des Unions locales CGT-FO de Loire-Atlantique : congrès (1952 à 1967, sauf 1953 et 1960), commissions exécutives (1947 à 1968), bureaux (1947 à 1962), circulaires (1948 à 1968), communiqués de presse (1960 à 1963). Ce fonds contient en outre un certain nombre de dossiers divers et de correspondances (en particulier celle du secrétaire de l'Union locale Nantes de septembre 1956 à décembre 1958), d'autres concernant les Unions locales de Saint-Nazaire, Machecoul, Ancenis.

- Les archives des fédérations et de syndicats constituées par des documents d'origines diverses et pas toujours proprement syndicale (conventions collectives, accord de salaires, lettres de l'inspection du travail, etc)...

Il est à signaler que le CHT conserve également le fonds du syndicat CGT-FO des Forges de Basse-Indre (1956-1977) et celui du syndicat de l'Arsenal d'Indret (1920-1950, 1967-1969, 1975-1978).

Les situations sont donc diverses, mais, suite à une enquête auprès des Unions départementales, nous pouvons dire que la situation la plus communément partagée est celle où l'Union départementale conserve encore ses archives dans ses propres locaux. Le rôle de notre centre de documentation est donc d'aider chacune d'elles à trouver le meilleur partenariat pour que le dépôt de ses archives permette une meilleure valorisation, un meilleur accès pour les chercheurs et les citoyens.

Pascale RUBIN
Responsable du centre de documentation Gabriel Ventéjol